QUITTANCE DE LOYER

Propriétaire Bailleur

M. ADMINISTRATOR admin 136 Rue Georges le dû Bâtiment A3 91100 Corbeil-Essonnes

Locataire

M. DASSE Maël 41 VICTORE HUGO 41 rue Victor Hugo 10170 Rosieres-près-Troys

07/10/2021 Quittance n°1

Reçu pour:

DASSE Maël

<u>La somme de</u> : 440 € <u>Le</u> : le 07/10/2021

En paiement du terme du :

1 au 31 octobre

Pour loyer et accessoires des locaux sis :

41 VICTORE HUGO 41 rue Victor Hugo 10170 Rosieres-près-Troys

<u>Détail mensuel</u>:

Loyer nu : 400.00 €Charges : 40.00 €

 Mode de paiement : Virement banquaire

'

Solde à payer : 0 €

Le paiement de la présente n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs. Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme. En cas de congé précédemment donné, cette quittance représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considéré comme un titre d'occupation. Sous réserve d'encaissement.

Fait à Corbeil-Essonnes, Le 07/10/2021

Christian BOUNGOU